

LE BURUNDI AU BORD DU CHAOS

Une femme engagée

Suite aux événements qui se sont produits au Burundi, et dans le cadre de l'opération *Renvoyé Spécial*, qui vise à sensibiliser les jeunes à la liberté d'expression, nous avons rencontré une journaliste burundaise exilée. Le 10 décembre, Yvette Murekasabe est venue au lycée. Cette énergique jeune femme de 35 ans travaillait pour une radio, la RPA (Radio Publique Africaine), surnommée « la radio des sans voix ». Elle est arrivée en France le 12 juillet 2015 et a été accueillie par la MDJ (Maison Des Journalistes) le 19 octobre 2015. Elle n'a pas encore le statut de réfugiée, car la procédure est longue. Une fois qu'elle l'aura, elle pourra envisager d'exercer son métier.

Un président qui piétine la loi

Yvette a été accusée d'incitation à la guerre civile pour avoir dénoncé les massacres prévus par le chef de l'État à l'encontre de ses opposants. Le président du Burundi a brigué un 3ème mandat, contrairement à ce qui est autorisé par la constitution. Yvette a dû quitter le Burundi suite à des menaces de mort mais le président la menace toujours ainsi que ses collègues : « Ne vous croyez pas partout en sécurité, ne pensez pas que vous êtes en sécurité en France, j'ai vos familles ».



Plus rien ne va...

D'après Yvette, la situation est chaotique, le pouvoir n'est plus une démocratie mais une dictature, le 13 mai 2015, tous les médias ont été détruits en une seule nuit, « la nuit noire ».

L'État burundais est financé à 20% par l'UE et celle-ci estime que l'État de droit n'a pas été respecté. Elle envisage donc des sanctions pour ce pays et notamment d'arrêter son financement. Yvette souhaite que tout rentre dans l'ordre, que le président accepte le dialogue ; ainsi, le reste suivra... Elle espère bientôt rentrer chez elle pour continuer sa vie, car là-bas elle se sent utile.

Ce que pensent les élèves...

Nous avons été surpris d'apprendre que des jeunes de notre âge subissent de telles atrocités, et grandissent dans le chaos. Et également de ce qu'il peut se passer dans certains pays, car on s'aperçoit qu'au XXIe siècle, il peut encore y avoir certaines formes de corruption et de dictature, avec par exemple un président réélu alors qu'il n'aurait pas dû. Il se permet de faire assassiner des gens qui pourraient parler, et **s'octroie donc le droit de vie ou de mort sur ses compatriotes**. Yvette nous a encouragés à faire un plein usage de notre liberté d'expression ; nous lui souhaitons de pouvoir bientôt exercer le sien, au service de son pays.